

CORRECTION

PREMIERE PARTIE : OPERATIONS COURANTES

1. Quelle est la nature de la réduction figurant sur la facture n°1263 ? Quel est l'intérêt pour les établissements « Parais » d'accorder cette réduction ?

La remise est une réduction commerciale pratiquée sur le prix de vente pour tenir compte soit du volume important de la vente soit de la qualité du client si celui-ci achète régulièrement des biens et/ou des services auprès de l'entreprise.

L'intérêt de cette remise est de fidéliser le client.

2. Enregistrer la facture n°1263 au journal de l'entreprise LEROUX.

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
11/10	607100	Achats de cartes mères	169,78	
	607200	Achats de disques durs	571,65	
	607300	Achats d'écrans	301,69	
	445660	TVA sur ABS	204,45	
	401PAR	Fournisseur PARAIS		1 147,57
	409100	Frs avance et acompte versés.		100,00

Accepter 601

3. Cette opération fait apparaître un escompte accordé au client Galais. Dans quel cas ce type de réduction est accordé ?

Un escompte est une réduction financière accordé lorsque le client paie au comptant ou par anticipation.

4. Enregistrer la facture VE963, la facture d'avoir (à présenter de manière simplifiée) pour confirmer l'escompte et le règlement de la facture VE963 au journal de l'entreprise LEROUX.

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
15/10	411GAL	Client GALAIS	511,37	
	707300	Ventes d'écrans		387,57
	707400	Ventes de souris		40,00
	445710	TVA collectée		83,80
17/10	512000	Banque	506,26	
	665000	Escompte accordé	4,27	
	445710	TVA collectée	0,84	
	411GAL	Client GALAIS		511,37

OU

Date de l'opération	Numéros comptes	Libellé des comptes	Montant débit	Montant crédit
15/10	411GAL	Client GALAIS	511,37	
	707300	Ventes d'écrans		387,57
	707400	Ventes de souris		40,00
	445710	TVA collectée		83,80
17/10	665000	Escompte accordé	4,27	
	445710	TVA collectée	0,84	
	411GAL	Client GALAIS		5,11
17/10	512000	Banques	506,26	
	411GAL	Client GALAIS		506,26

5. A partir des ANNEXES 2 et 3, présenter l'état de rapprochement bancaire au 30/11/2013.

ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU 30/11/2013					
Compte 512 Lyonnaise de Banque			Relevé de compte bancaire n° 895 1 05426A		
Opérations	DÉBIT	CRÉDIT	Opérations	DÉBIT	CRÉDIT
Solde avant rapprochement	2 4451,56		Solde avant rapprochement		16 416,99
Agios sur remise escompte		49,73	Chèque 1007322	472,58	
Prélèvement EDF		481,23	Remise de chèques		6 720,37
Domiciliations		1 237,28			
Frais de tenue de compte		18,54			
Solde rectifié débiteur		22 664,78	Solde rectifié créditeur	22 664,78	
Total général	2 4451,56	24 451,56	Total général	23 137,36	23 137,36

6. Enregistrer dans le journal de l'entreprise LEROUX les écritures de régularisation de l'état de rapprochement bancaire au 30/11/2013. Quel sera le solde du compte 512 « Lyonnaise de Banque » après ces écritures ?

661	Charges financières	35,38	
627	Services bancaires	12,00	
44566	TVA DED sur B et S	2,35	
512	Bque		49,73
	<i>30/11 Régularisation ERB</i>		
401	Frs (EDF)	481,23	
512	Banque		481,23
	<i>30/11 Régularisation ERB</i>		
403	Frs effets à payer	1 237,28	
512	Banque		1 237,28
	<i>30/11 Régularisation ERB</i>		
627	Services bancaires	15,50	
44566	TVA DED sur B et S	3,04	
512	Banque		18,54
	<i>30/11 Régularisation ERB</i>		

Le solde du compte Banque sera débiteur de 22 664,78 €.

7. Calculez pour Novembre le montant de la TVA due. Les calculs seront justifiés.

	NOVEMBRE
TVA sur Ventes 5.5%	1 375
TVA sur Ventes 19,6%	7 448
TVA Collectée	8 823
TVA sur Achats 5.5 %	1 265
TVA sur Achats immo 19,6%	-
TVA Déductible	1 265
TVA due	7 558
TVA à payer	6633
Crédit de TVA	

8. Passez les écritures nécessaires au journal.

		28-nov		
4457		TVA collectée	8823,00	
	44567	TVA Crédit de TVA à reporter		925,00
	44566	TVA déductible sur ABS		1265,00
	4455	TVA à décaisser		6633,00
		15-déc		
4455		TVA à décaisser	6633,00	
	512	Banque		6633,00

9. Complétez le tableau de remboursement de l'emprunt (ANNEXE A).

Proposition du Crédit Lyonnais				
Montant	: 50000 €			
Durée	: 5 ans			
Tx d'intérêt	: 5,5%			
Annuité	: 11708,82			
Année	Capital dû	Intérêt	Amortissement	Annuité
1	50000,00	2750,00	8958,82	11708,82
2	41041,18	2257,26	9451,56	11708,82
3	31589,62	1737,43	9971,39	11708,82
4	21618,23	1189,00	10519,82	11708,82
5	11098,42	610,41	11098,41	11708,82

10. Le prêt a été accordé et versé le 01/06/2013 à la SARL LEROUX. Présentez l'enregistrement de cette opération, ainsi que l'écriture qui sera enregistrée le 01/06/2014.

			01/06/2013		
512		Banque		50000	
	164		Emprunt		50000
			01/06/2014		
	164	Emprunt		8958,82	
	661	Charges d'intérêts		2750,00	
			512		11708,82
			Banque		

11. Cette immobilisation constitue un actif amortissable. Définir la notion d'amortissement puis citer et définir le principe comptable qui oblige les entreprises à enregistrer des amortissements.

L'amortissement correspond à la dépréciation (perte de valeur) d'un élément de l'actif immobilisé résultant de l'usage, du temps, du changement des techniques... dont les effets sont jugés irréversibles. Principe de prudence : Selon ce principe, tout événement qui risque de diminuer la valeur du patrimoine de l'entreprise doit être pris en compte. Toujours selon ce principe, tout événement pouvant augmenter la valeur du patrimoine de l'entreprise ne peut faire l'objet d'un enregistrement comptable.

12. La machine a été acquise le 15/06/2013 et mise en service le 25/06/2013. Etablissez le plan d'amortissement de la machine (ANNEXE B). Sa durée de vie est de 5 ans, cette immobilisation est amortie selon le système linéaire. La valeur résiduelle est de 10 000 €.

Base d'amortissement	: 50000 - 10000 = 40000		
Durée de vie	: 5 ans		
Taux d'amortissement	: 20%		
Date d'acquisition	: 15/06/2013		
Date de mise en service	: 25/06/2013		
			40000 x 0,20 x 189/360
Année	Base d'amortissement	Amortissement	Valeur Nette Comptable
2013	40000	4200	45800
2014	40000	8000	37800
2015	40000	8000	29800
2016	40000	8000	21800
2017	40000	8000	13800
2018	40000	3800	10000

13. Enregistrez l'amortissement de la machine au 31/12/2013.

		31/12/2013		
681		Dotation aux amortissements	4200	
	2815	Amortissement de la machine		4200

DEUXIEME PARTIE : OPERATIONS D'INVENTAIRE

1. Complétez l'ANNEXE C ci-dessous concernant les créances clients.

Noms	Nominal TTC au 31/12/2013	Montant HT	Dépréciations au 31/12/2012	Dépréciations au 31/12/2013	Régularisation		Créances irrécouvrables	
					Dotation	Reprise	HT	TVA
JEAN	7176.00	6000.00	1800.00	3000.00	1200.00			
LUC	10166.00	8500.00	3400.00	3400.00				
MARIA	10764.00	9000.00	6300.00			6300.00	9000.00	1764.00
					1200	6300	9000	1764

2. Enregistrez **TOUTES** les opérations d'inventaire le 31/12/2013 au journal. Vos calculs seront justifiés.

681		Dotations aux provisions (50000 – 30000)	20000	
	2911	Provision sur terrain		20000
687		Dotation aux provisions	6000	
	151	Provision pour risque		6000
486		Charges constatées d'avance	5000	
	616	Assurance		5000
607		Achat de marchandises	450,50	
4458		TVA à régulariser	88,20	
	408	Frs facture non parvenue		538,20
681		Dotations aux provisions	1200	
	4911	Provision sur clients		1200
4911		Provision sur clients	6300	
	781	Reprise sur provision		6300
654		Perte sur créance irrécouvrable	9000	
4457		TVA Collectée	1764	
	416	Client douteux		10764

3. Citer et définir les principes comptables qui justifient ces enregistrements comptables.

Nous appliquons le principe de prudence selon lequel la comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entreprise. Ainsi que le principe d'indépendance des exercices.